

Mission Solidarité

REF : MISSIONSO2016005

Signataire : Anais SOUVAY

Séance du Conseil Municipal du 17/11/2016

RAPPORTEUR : Claudine PEJOUX

OBJET : Convention de partenariat-SIAO-France-Horizon

EXPOSE :

Depuis 2010 l'association France Horizon gère un centre de stabilisation permettant l'hébergement et l'accompagnement de personnes en situation de grande précarité.

Un nouveau bâtiment permettant d'accueillir la structure a été livré en septembre 2016 offrant des conditions d'hébergement plus adaptées et plus sécurisées en semi-collectif. Cette nouvelle configuration a été l'occasion de redéfinir le cadre partenarial entre l'association, l'Etat et la Ville par le biais d'une nouvelle convention.

Désormais le centre de stabilisation d'Aubervilliers est composé de 59 places dont 25 sont dévolues à des orientations effectuées par le service social municipal d'Aubervilliers. Les places restantes sont orientées par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de la Seine-Saint-Denis (SIAO 93) qui se veut un outil de centralisation de l'offre et de la demande en matière d'hébergement sur le département. La structure est financée par l'Etat, de qui relève la compétence de l'hébergement.

Cependant, les orientations réalisées sur les places allouées à la Ville permettent de prévenir de situations de rupture d'hébergement d'une part mais aussi de maintenir des liens d'ancrage en matière de scolarité ou encore de suivi de santé, pour des personnes cumulant les difficultés. Ainsi le contingent municipal sur la structure permet de mener un travail de proximité et de protection indispensable au travail social et complémentaire avec le SIAO à l'échelle départementale.

Aussi, le fonctionnement partenarial entre la Ville, le SIAO et France Horizon favorise l'intégration de la structure sur le territoire. Le commissariat, ou encore les services sociaux de la Ville peuvent ainsi orienter rapidement les femmes victimes de violences notamment.

La présente convention de partenariat s'inscrit dans un objectif de développement et de pérennisation de cette étroite coopération dont le principe a été acté et validé par les services de l'Etat.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser la Maire à signer une nouvelle convention prenant en compte le nouveau mode de fonctionnement du centre de stabilisation, ainsi que les modalités d'admission prévues.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 NOVEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 17 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 08 Novembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria. Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine,** Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	Mme TLILI Leïla
Mme YONNET Evelyne	Représentée par :	M. GARNIER Daniel
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Absents : Mme MILLA Josiane, MM. ZORGANI Mourad, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction développement de l'Action Sociale /CCAS

Mission Solidarité

REF : MISSIONSO2016005

Signataire : Anais SOUVAY

OBJET : Convention de partenariat-SIAO-France-Horizon

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de convention de partenariat entre le SIAO, l'association France Horion et la Commune d'Aubervilliers définissant notamment les modalités d'orientation des ménages sur la structure d'hébergement située 11 boulevard Anatole France et 23 rue des Noyers à AUBERVILLIERS (93300).

Considérant que ce nouveau dispositif complète l'offre en hébergement et en accompagnement social des ménages hébergés.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention de partenariat entre le SIAO, l'association France Horizon et la Commune d'Aubervilliers, annexé à la présente délibération.

AUTORISE la Maire au nom de la Commune à signer ce projet, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

DIT qu'aucun crédit n'est nécessaire au budget communal pour permettre la mise en œuvre du projet.


L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG


Reçu en préfecture le : 18/11/2016

Publié le : 18/11/2016

Certifié exécutoire le : 18/11/2016


L'adjointe
Maria MERCADER Y PUIG
